

### LA PRISE EN CHARGE PAR L'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE

En France, dans le cadre de la décentralisation, la protection de l'enfance est une **compétence de droit du Conseil départemental**. Lorsque le jeune est reconnu mineur, il est confié par l'autorité judiciaire au service d'Aide Sociale à l'Enfance du Département. L'ASE prend alors en charge son hébergement, ses soins, sa scolarisation... jusqu'à sa majorité.

En 2017, environ **300 mineurs étaient placés à l'ASE du Département de la Vienne**. Cette année, 450 jeunes ont demandé à bénéficier de la protection de l'enfance. Le Département l'a accordé à 172 d'entre-eux (soit 38,2%). Il y a eu 258 demandes en 2016 et 115 en 2015. Le Département estime qu'il va consacrer **8 millions d'euros** à leur prise en charge en 2018.

*« Nous n'avons pas vocation à répondre à 100% des situations de détresse en Europe mais nous prendrons notre part. »*

\_ Bruno Belin, Président du Conseil départemental de la Vienne, à propos des MIE dans La Nouvelle République en juin 2017

Lorsque le jeune devient majeur, plusieurs cas de figure sont envisageables :

- S'il a été pris en charge par l'ASE avant ses 16 ans, **il obtient de plein droit une carte de séjour** « sous réserve du caractère réel et sérieux du suivi de la formation, de la nature de ses liens avec la famille restée dans le pays d'origine et de l'avis de la structure d'accueil sur l'insertion de cet étranger dans la société française » ;
- S'il a été pris en charge par l'ASE après ses 16 ans, **la délivrance d'une carte de séjour se fait au cas par cas**. Elle sera accordée s'il est étudiant, salarié ou « au regard de considérations exceptionnelles ».

La prise en charge par l'ASE peut être prolongée jusqu'à 21 ans. L'**aide provisoire jeune majeur** est facultative et soumise à l'appréciation du Président du Conseil départemental.

Le jeune peut aussi déposer une **demande d'asile** auprès de l'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides. En pratique, ils sont peu nombreux à le faire car cette procédure, destinée aux adultes, est longue et complexe.